

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 26 juin 2018

Monsieur Jean MONTAGNAC, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 100 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Mireille BALOCCO - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Nicole BOUILLLOT - Nadia BOULAINSEUR - Marie-Christine CALATAYUD - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Bruno CHAIX - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Pierre DJIANE - Emilie DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Josiane FOINKINOS - Josette FURACE - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - Martine GOELZER - Georges GOMEZ - José GONZALEZ - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Gisèle LELOUIS - Laurence LUCCIONI - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Janine MARY - Christophe MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Xavier MERY - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - Julien RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Emmanuelle SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Dominique TIAN - Jocelyne TRANI - Cédric URIOS - Brigitte VIRZI - Kheïra ZENAFI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Loïc BARAT représenté par Gisèle LELOUIS - Marie-Josée BATTISTA représentée par René BACCINO - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Josiane FOINKINOS - Frédéric BOUSQUET représenté par Solange BIAGGI - Valérie BOYER représentée par Mireille BALLETTI - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Sandra DALBIN représentée par Kheïra ZENAFI - Michel DARY représenté par Marie-France DROPY OURET - Monique DAUBET-GRUNDLER représentée par Martine RENAUD - Jean-Claude DELAGE représenté par Nathalie FEDI - Frédéric DOURNAYAN représenté par Emilie DOURNAYAN - Dominique FLEURY VLASTO représentée par Bernard JACQUIER - Roland GIBERTI représenté par Hélène MARCHETTI - Vincent GOMEZ représenté par Garo HOVSEPIAN - Christian JAILLE représenté par Alain CHOPIN - Eric LE DISSES représenté par Laure-Agnès CARADEC - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Stéphane MARI - Marc LOPEZ représenté par Louisa HAMMOUCHE - Marie-Louise LOTA représentée par Daniel HERMANN - Bernard MARTY représenté par Marc POGGIALE - Florence MASSE représentée par Eric SCOTTO - Marcel MAUNIER représenté par Jocelyne TRANI - Danielle MILON représentée par Fabrice JULLIEN-FIORI - Richard MIRON représenté par Isabelle SAVON - Gérard POLIZZI représenté par Lisette NARDUCCI - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Véronique PRADEL représentée par Emmanuelle SINOPOLI - Marlène PREVOST représentée par Jean-Pierre GIORGI - Stéphane RAVIER représenté par Jeanne MARTI - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée par Michèle EMERY - Guy TEISSIER représenté par Lionel ROYER-PERREAUT - Maxime TOMMASINI représenté par Michel AZOULAI - Claude VALLETTE représenté par Carine ROGER - Josette VENTRE représentée par Albert LAPEYRE - Patrick VILORIA représenté par Marie-Christine CALATAYUD.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Jean-Louis BONAN - Patrick BORE - Michel CATANEO - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Anne DAURES - Dominique DELOURS - Arlette FRUCTUS - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Bruno GILLES - André GLINKA-HECQUET - Régine GOURDIN - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Nathalie LAINE - Laurent LAVIE - Antoine MAGGIO - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - Virginie MONNET-CORTI - Marie MUSTACHIA - Patrick PADOVANI - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Stéphane PICHON - Nathalie PIGAMO - Jean ROATTA - Jean-Louis TIXIER - Lionel VALERI - Martine VASSAL - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Signé le 26 Juin 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 13 juillet 2018

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

VECO 032-357/18/CT

■ Participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence au fonctionnement de l'association Club WTC APEX

Information du Conseil de Territoire

DPEATSV 18/16369/CT

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence sur proposition du Président délégué de Commission soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence sera prochainement saisi du rapport présenté ci-après pour information au Conseil de Territoire Marseille Provence.

Le tissu économique de la Métropole Aix-Marseille-Provence est essentiellement composé de TPE et de PME qui rencontrent plus de difficultés que les grands groupes pour établir des relations commerciales durables. Or le développement de cette typologie d'entreprises sur les marchés extérieurs est un gage de pérennité et d'ouverture aux réalités de la mondialisation, d'autant plus dans le contexte économique actuel où les relais de croissance se font sur les marchés internationaux. Face à ce constat, il apparaît nécessaire de soutenir les actions en faveur du développement international de ce secteur d'entreprises.

L'association Club WTC APEX a été créée en 1975 par des chefs d'entreprises marseillais ayant déjà une activité à l'international et désireux de s'y développer davantage.

Premier Club exportateur de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Club WTC APEX fédère plus de 120 entreprises adhérentes, au niveau régional, qu'il s'agisse de PME primo-exportatrices, ou de PME déjà expérimentées, mais également de grands groupes régionaux souhaitant partager leur savoir-faire et leur expérience à l'international.

L'objectif principal de cette association est de faciliter le développement de liens entre chefs d'entreprises intéressés par un échange d'expériences, d'informations ou par la mise en place d'actions communes.

L'activité de l'APEX se structure autour de 3 grandes actions :

- Networking export

De nombreux événements sont organisés à l'instar des clubs action business, clubs de l'international (conférences), pépites de l'international (visite d'une entreprise exportatrice).

- Compétence export

Le but est d'aider les entreprises à monter en compétence sur des profils de commerce international. Ainsi l'APEX aide à la promotion des formations initiales à l'international, organise depuis 2 ans un forum spécialisé au recrutement export et gère un outil de bourse d'emploi export.

- Objectif export

Il s'agit d'un accompagnement individualisé en place depuis 2005 à destination des TPE/PME du territoire quel que soit leur niveau d'internationalisation. Le programme comprenant 15 ateliers s'appuie sur un réseau de parrains bénévoles occupant des postes clés à l'international souvent Conseillers du Commerce Extérieur de la France CCEF. Cette prestation est facturée 12.000 euros aux entreprises. Depuis 10 ans, plus de 80 entreprises ont été accompagnées.

Résultats 2017 et objectifs 2018 :

1. Activité de réseautage

Résultats 2017 : 17 événements ont été organisés dans le cadre du volet « NETWORKING EXPORT » et ont rassemblé 425 personnes

Signé le 26 Juin 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 13 juillet 2018

Objectifs 2018 : Programme ambitieux de 2 à 3 évènements planifiés par mois

2. Programme phare Objectif Export

Résultats 2017 : Les entreprises EURO TECH / TECHNO CONCEPT / NATIVES ont été accompagnées

Objectifs 2018 : Les accompagnements des entreprises TECHNO CONCEPT / NATIVES / HORN LOGISTICS SERVICES sont déjà initiées. L'objectif est d'intégrer deux entreprises supplémentaires.

3. Salons spécialisés :

Résultats 2017 :

- Le 1^{er} Forum Régional du Financement à l'International, MONEY MONEY MONEY a été organisé le 25 avril 2017 au siège social aixois du Crédit Agricole Alpes Provence rassemblant 126 personnes.

2^e édition Recrut'Export organisé le 30 novembre 2017 avec 19 entreprises et 69 offres proposées

Objectifs 2018:

- 2^e édition du Forum Régional du Financement à l'International, MONEY MONEY MONEY de Recrut'Export (26 avril 2018 au siège social marseillais de la Banque Populaire Méditerranée

- 3^{ème} édition Recrut'Export aura lieu le 28 novembre 2018

- L'APEX a le souhait de développer « Les Forums de l'International » en créant le 1^{er} forum régional dédié à la logistique à l'International ; mais celui-ci nécessiterait un soutien public supplémentaire.

4. Organisation de la 31^{ème} édition / 4 étudiants récompensés en catégorie BTS/Licence / 4 étudiants récompensés en catégorie MASTER / 4 professionnels récompensés en catégorie VIE (nouveau 2017).

5. Compétence Export : L'APEX développe de nouveaux services d'accompagnement des entreprises au recrutement de profils commerce international. Un nouveau service Recrut'Export Online en complément de la CV thèque a été lancé en septembre 2017 pour les entreprises à l'International de la région, sur le site www.club-apex.com qui vient en appui au Forum Recrut'Export, tout au long de l'année. Bilan des 1ers mois d'ouverture : 27 Entreprises ont déposé 83 offres sur Recrut'Export Online / 45 candidatures.

6. Actions récurrentes du club (en dehors du réseautage) notamment le secrétariat de la section Provence-Corse des Conseillers du Commerce Extérieur de la France

Budget prévisionnel 2018

Le budget prévisionnel du Club WTC APEX pour 2018 s'élève à 315 322 euros, soit une sensible baisse par rapport à 2017 (391 575 euros) qui s'explique par le retrait du Département en 2017 à hauteur de 45000 euros non compensés.

Les dépenses par grands postes s'élèvent à :

Salaires et charges	212 690.50 €
Services extérieurs	47 899.38 €
Autres services extérieurs	52 506.99 €
Achats	1 200.00 €
Impôts et taxes	1 025.13 €
Total Dépenses	315 322.00 €

Soit une part de masse salariale représentant 67.4% du montant total des dépenses.

Signé le 26 Juin 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 13 juillet 2018

Les recettes sont constituées par :

Subventions sollicitées	214 222 €
<i>Région Paca</i>	122 222 €
<i>Métropole d'Aix-Marseille Provence</i>	72 000 €
<i>Département</i>	20 000 €
Autofinancement	99 100€
Facturation Entreprises ((Objectif Export : 3 entreprises facturées)	36 000€
Cotisations adhérents	37 000 €
Facturation de services CCEF	10 200 €
Sponsors Challenge (CCEF, SMC, Coface)	3 900 €
Produits des activités annexes (animation APEX)	12 000€
Primes Conseil Régional sur apprentissage	2 000 €
Total Recettes	315 322€

Il est constaté que sur le budget prévisionnel de l'association, la participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence s'élève à hauteur de 72.000 euros au titre de l'année 2018 contre 80 000 euros demandés pour l'exercice précédent.

Il est proposé au Bureau de la Métropole Aix-Marseille Provence d'attribuer au titre de l'année 2018, une subvention de 13.000 euros à l'association Club WTC APEX, les discussions avec le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le financement des organismes économiques étant en cours.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence,

Vu

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- Le procès-verbal de l'élection de Monsieur Jean MONTAGNAC en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence du 13 Juillet 2017 ;
- La délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.

Signé le 26 Juin 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 13 juillet 2018

OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,

Entendues les conclusions du rapporteur,

CONSIDERANT

- L'intérêt de soutenir les actions en faveur du développement économique international des TPE et PME sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

DELIBERE

Article unique :

Le Conseil de Territoire Marseille Provence prend acte du projet de délibération portant sur l'attribution d'une subvention de 13.000 euros pour 2018 à l'association Club WTC APEX.

Certifié Conforme,
Le Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence

Jean MONTAGNAC

Signé le 26 Juin 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 13 juillet 2018